

Le 17 décembre 2021

Objet : Retour à l'école le 3 janvier 2022

Chers parents, tutrices ou tuteurs,

Jusqu'à présent, le ministère de l'Éducation de l'Ontario maintient que les élèves feront un retour en classe le 3 janvier 2022. Toutefois, les cas de COVID-19 augmentent dans la province et partout au pays. Cette situation préoccupe les autorités gouvernementales et sanitaires, surtout à l'approche du congé de Noël.

Si des changements relatifs au mode d'apprentissage surviennent et que nos élèves devaient effectuer leur apprentissage à distance en janvier, nous vous en informerons. Si tel est le cas, le CSC Nouvelon communiquera avec les familles par le biais du Portail parents afin de vous informer des étapes à suivre et du déroulement de l'apprentissage. Le Conseil prévoit qu'une période de deux à trois jours pourrait être requise afin d'assurer le déploiement des appareils technologiques aux élèves sur l'ensemble du territoire.

La façon dont la pandémie évolue présentement n'est certainement pas ce que nous aurions souhaité pour nos familles à l'approche de Noël mais nous devons, ensemble, composer avec les directives actuelles des autorités de la santé et être prêts pour toute nouvelle mesure à mettre en œuvre.

Je vous remercie à l'avance chers parents, tuteurs et tutrices de votre collaboration. Nous souhaitons de tout cœur que nos écoles puissent continuer à demeurer ouvertes. Je fais appel à nouveau à la vigilance de toutes et tous pendant le congé de Noël en souhaitant un retour en personne, tel que prévu, le 3 janvier 2022.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien durant ces temps difficiles. Ensemble, nous y arriverons.

Veuillez agréer, chers parents, tutrices ou tuteurs, l'assurance de nos intentions les meilleures.

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier,



Paul E. Henry, OSTJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM

C. c.

- Conseillères et conseillers scolaires
- Cadres